

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE  
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

**DE\_2018\_056**

**Tableau des emplois**

L'an deux mille dix-huit et le vingt-cinq septembre, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Revens, sous la présidence de Jean-Luc AIGOUY.

Étaient présents : Jean-Luc AIGOUY, Claude ALIBERT, André BOUDES, Gil CLOIX, Patrick CONTASTIN, Henri COUDERC, Paul DUMOUSSEAU, Daniel GIOVANNACCI, Sylvain GOUBY, Hubert GRANIER, René JEANJEAN, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Pierre PANTANELLA, Gérard PRÊTRE, Guy PUEL

Étaient représentés : Bernard POURQUIÉ par Hubert GRANIER, Jean-Claude SALEIL par Jean-Luc AIGOUY

Secrétaire de séance : Paul DUMOUSSEAU

Date de convocation : 17 septembre 2018

<b>Délégués du comité syndical</b>		
En exercice : 20	Présents : 16	Pouvoirs : 2
<b>Résultat du vote</b>		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

Le comité syndical, après avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu ses délibérations DE\_009\_2018 et DE\_010\_2018 du 16 avril 2018, DE\_2018\_048 du 18 juin 2018 et DE\_2018\_055 du 25 septembre 2018 relatives à la durée hebdomadaire de travail et à la création et suppression d'emplois ;

**Approuve** le tableau des emplois du syndicat mixte à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 comme suit :

Cadres ou emplois	Délibération	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus au 1 <sup>er</sup> octobre 2018	Durée hebdomadaire de service
<u>Filière administrative</u> Adjoint administratif	DE_010_2018 DE_2018_048	C	1	1	28h
<u>Filière technique</u> Ingénieur territorial	DE_2018_048 DE_2018_055	A	1	1	37h30
Technicien principal 2 <sup>e</sup> classe		B	2	2	37h30
Technicien territorial		B	1	1	37h30

Total			5	5	
-------	--	--	---	---	--

**Rappelle** que, à ce jour, un agent est en disponibilité (Cécile Veschambre) ;

**Précise** que l'agent qui était en détachement (David Meyrueis) a été radié des effectifs du syndicat mixte à compter du 1er juillet 2018 en raison de son intégration dans la fonction publique d'Etat ;

**Rappelle** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget ;

**Autorise** le président à signer toutes pièces utiles se rapportant à cette opération.

Ainsi fait et délibéré à Revens, les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.

**Le président, Jean-Luc AIGOUY**



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 26/09/2018  
et publié ou notifié  
le 26/09/2018